



CHAIRE DE RECHERCHE DU  
CANADA SUR L'ÉVALUATION  
DES ACTIONS PUBLIQUES À  
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES  
POPULATIONS VULNÉRABLES



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE  
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montréal, le 27 février 2020,

### Communiqué de presse

#### **L'importance de l'engagement des jeunes dans les groupes d'entraide pour soutenir la sortie de placement**

**Une étude franco-qubécoise** (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire INJEP / Printemps CNRS – Université de Versailles-Paris Saclay/Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques en faveur des jeunes et des populations vulnérables) **publie un rapport de recherche sur l'engagement des jeunes ex-placés en France et au Québec dans les groupes d'entraide.**

La valeur des groupes d'entraide de jeunes ex-placés a été mise en lumière lors de la Commission Spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Le 22 octobre dernier, en ouverture des audiences, le comité de jeunes ex-placé.e.s de la recherche EDJeP, un groupe au centre de la recherche sur le devenir des jeunes placés, a notamment témoigné de l'importance de ces groupes pour faire entendre la voix des jeunes et pour mieux les soutenir à leur sortie de placement.

#### **Un retard québécois qui pose question**

Pour Martin Goyette, professeur et responsable de l'étude EDJeP, «les problèmes systémiques soulevés par la Commission Laurent doivent impérativement mettre les jeunes au cœur des solutions. Or au Québec, réputé pour la qualité de ses services d'aide, nous sommes le parent pauvre; le financement pour les organismes de jeunes ex-placés est quasi-inexistant, une aberration historique».

Au Québec, les jeunes qui s'impliquent dans les groupes d'entraide proviennent de deux organismes qui offrent du soutien à la sortie de placement : le Réseau Intersection Québec (RIQ) basé à Québec et le Centre Amitié, Ressources et Entraide pour la jeunesse (CARE Jeunesse) basé à Montréal. En France, les jeunes proviennent d'associations départementales d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (réseaux ADEPAPE et Repairs !).

S'appuyant sur des entretiens de jeunes engagés dans l'accompagnement de leurs pairs, sur des observations de terrain ainsi que sur le recueil de documents issus de ces organismes d'entraide, cette enquête montre que la solidarité entre pairs au sein des organismes d'entraide permet aux jeunes d'acquérir des connaissances sur leurs droits sociaux ainsi qu'un soutien social et un espace dans lequel ils peuvent donner du sens à leurs expériences difficiles de transition vers la vie adulte sans soutien familial.

Pour Isabelle Lacroix, chercheure responsable de l'étude : « Ces associations d'anciens placés jouent un rôle majeur de soutien pour ces jeunes dans une période de leur vie pauvre en aides sociales. Les organismes de jeunes ex-placés contribuent directement à l'orientation des changements en protection de la jeunesse, en plus de constituer une source importante de soutiens affectifs et matériels pour les jeunes. En fait, ces organisations remédient aux différentes carences des politiques publiques destinées aux 18-25 ans.»

Cette recherche montre aussi tout leur travail de sensibilisation et de formation auprès des pouvoirs publics, notamment leur rôle dans la mise à l'agenda des problèmes publics qui les concernent (logement à la sortie, insertion professionnelle, continuité dans les études).

Pour Marcelle Partouche, les groupes de jeunes ex-placés contribuent à briser les barrières entre les différents services institutionnels en considérant l'ensemble des besoins des jeunes.

Pour Jessica Côté-Guimond, le savoir expérientiel et la participation des jeunes doivent être reconnus et valorisés. Ainsi, la pair-aidance doit impérativement être au cœur des réformes à venir pour améliorer les services en protection de la jeunesse.

Pour lire le rapport de recherche :

[Pour lire la synthèse du rapport de la recherche](#)

[Pour lire le rapport de recherche au complet](#)

Pour entrevue et informations supplémentaires :

Martin Goyette chercheur: 514 347-9126, [martin.goyette@enap.ca](mailto:martin.goyette@enap.ca)

Jessica Guimond, membre du comité EDJeP et CARE Jeunesse : 514 779-5807 [jessicacoteguimond@hotmail.com](mailto:jessicacoteguimond@hotmail.com)

Marcelle Partouche, membre du comité EDJeP : 514 578 0079 [marcelle.partouche.g@gmail.com](mailto:marcelle.partouche.g@gmail.com)

---

Financé par :



Conseil de recherches  
en sciences humaines  
du Canada

Social Sciences and  
Humanities Research  
Council of Canada

Canada